

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

COMITÉ SYNDICAL DU 25 JUIN 2026

DE 10H00 à 12H00

DÉLIBÉRATION N° 2026-33

Objet : DÉLIBÉRATION AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sont présents :

M. Christophe COULON (avec le Pouvoir de M. Claude HEGO), M. Olivier ENGRAND (avec le Pouvoir de M. Franck DHERSIN), Mme Laurence CHARPENTIER (avec le Pouvoir de Mme Paulette JUILIEN - PEUVION), M. Éric DONNAY (avec le Pouvoir de M. Nicolas SIEGLER), M. Julien POIX (avec le Pouvoir de Mme Héroïse DHALLUIN), M. Philippe BIALAIS, M. Marvin BOULANGER, M. Gérald THURU, M. Aldo TETTINI, M. Christian FOURCROY (avec le Pouvoir de M. Alain DUBREUCQ), M. Cédric DUPOND (avec le Pouvoir de M. Frédéric LETURQUE), M. Jean MOULLIERE, Mme Christelle MARQUES (avec le Pouvoir de M. Jean-François MONTAGNE), M. Stéphane JUMEAUX, M. Loïc LALYS (avec le Pouvoir de M. Philippe MIGNONET), M. Joël DUHENNOY, M. Sylvain LOGEROT, Mme Stéphanie PORREYE, M. Michaël CANONNE, M. Pierre-Luc RAVET, M. Bertrand BEAUCAMP, M. Étienne PERIN (avec le Pouvoir de M. Philippe CARTON), Mme Patricia COPIN, Mme Brigitte HAVART (avec le Pouvoir de M. Christophe PILCH), Mme Marie Laurence BERQUEZ, M. Christophe GUCHE, M. Nicolas LOEUILLET, M. Hervé DAVELU.

Sont absents / excusés :

M. Franck DHERSIN, M. Frédéric LETURQUE, M. Jean-Michel MICHALAK, Mme Amel GACQUERRE, Mme Paulette JUILIEN - PEUVION, M. Jean-Christophe LORIC, M. Arnaud DE RIGNÉ, M. Adrien NAVE, Mme Héroïse DHALLUIN, M. Sébastien LEPRETRE, M. Kwami AGBEGNA, M. Louis MARCY, M. Stanislas DENDIEVEL, M. Nassim SIDHOUM, M. Alain DUBREUCQ, M. Christophe PILCH, M. David THELLIER, M. Claude HEGO, M. Jean-Baptiste GROS, M. Jean-François MONTAGNE, M. Grégory BARTHOLOMEUS, M. Arthur LALAN, M. Laurent ACCART, M. Benoît COURTIN, M. Francis MARQUANT, M. Philippe MIGNONET, Mme Laure DOBIGNY, M. Michel MAGNIEZ, M. Benoît ROUZÉ, M. Philippe CARTON, M. Yann ROJO, M. Geoffrey CROCHET, M. Benoît WASCAT, M. Nicolas SIEGLER.

Secrétaire de séance : M. Julien POIX

Votes POUR : 39

Abstentions : 0

Votes CONTRE : 0

Ne participe pas au vote : 0

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025.

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Christophe COULON, le 25 Juin 2026,

Vu la délibération 2026-01 du 12 février 2026 relative à la reprise anticipée et à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026,

Vu le Budget Primitif 2026 voté le 12 février 2026,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2026, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2025 est conforme au compte de gestion 2025,

Que le compte administratif 2025 a été adopté,

Que le compte administratif 2025 présente les caractéristiques suivantes :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	
<u>En section d'investissement</u>	
Titre émis : 1 230 523.93 € Mandats émis : 1 359 392.76 € Déficit de : 128 868.83 €	Résultat reporté : 1 742 652.56 € Résultat Cumulé : 1 613 783.73 €
Restes à réaliser en dépenses de 0 €	
Soit un besoin de financement de 0 €	
<u>En section de Fonctionnement</u>	
Titre émis : 6 844 196.73 € Mandats émis : 5 040 597.47 € Excédent de : 1 803 599.26 €	Résultat reporté : 6 319 325.97 € Résultat Cumulé : 8 122 925.23 €
<u>Résultat cumulé</u>	
Investissement : 1 613 783.73 €	Fonctionnement : 8 122 925.23 €

DECIDE

- D'affecter le résultat de fonctionnement en totalité en report à nouveau créiteur soit la somme d'un montant de 8 122 925.23 € (ligne 002),
- D'affecter le résultat d'investissement en totalité d'un report à nouveau créiteur d'un montant de 1 613 783.73 € (ligne 001).

Le Président,



Christophe COULON